



Association des religieuses
pour les droits des femmes

Reli- femmes

DANS CE NUMÉRO

Dans son plan d'action 2015-2018, l'ARDF a introduit un nouvel objectif: «Promouvoir le vivre ensemble interreligieux dans une perspective de rapports égalitaires hommes/femmes.» C'est dans cette perspective que la formation, lors de l'assemblée générale 2016, a donné lieu à un panel composé de trois témoins de différentes cultures spirituelles: une autochtone, une musulmane et une chrétienne. La question suivante leur était posée: *Sur quels ressorts de nos traditions religieuses pouvons-nous nous appuyer pour faire des pas dans le vivre ensemble?*

Dans le dossier de ce numéro, l'une des trois intervenantes, Samia Amor, part de la notion religieuse de la zakat, l'un des axes de la pratique musulmane pour répondre à la question. Elle situe cette pratique de partage des biens dans le contexte de l'austérité imposée au Québec comme source possible de solidarité humaine et sociale.

La question de l'austérité est abordée sous un autre angle dans l'À propos qui voit le démantèlement du modèle québécois comme trahison de l'héritage légué par les communautés religieuses à la société québécoise.

La rédaction

EN MOUVEMENT

10^e Rencontre internationale de la MMF au Mozambique

Du 11 au 14 octobre 2016, la Marche mondiale des femmes (MMF) a tenu sa 10^e Rencontre Internationale à Maputo, au Mozambique. La Déclaration finale des 100 déléguées venues de 40 pays – sur 72 pays membres de la MMF – démontre la vitalité du mouvement: «Femmes en résistances, construisant des alternatives pour un monde meilleur».

Symboliquement, l'une des déléguées du Québec, Denyse Thériault, traduit son expérience par le choix d'une sculpture qui a pris le nom de «main féministe solidaire», grâce à une multitude de mains portant une même cause, celle des droits des femmes.

Une fois de plus, les participantes ont pris conscience que le vécu des femmes est sensiblement le même à l'intérieur de multiples pays. Dans ce contexte, la formation politique féministe

est l'outil privilégié pour construire des alternatives aux différents systèmes d'oppression. La résistance y demeure à l'ordre du jour.

Pour en souligner l'importance, les déléguées ont rendu hommage aux femmes sauvagement assassinées de par le monde pour leur implication féministe, écologique et ou politique. Entre autres, en mémoire de Berta Cáceres, féministe autochtone du Honduras abattue pour son opposition à la construction de barrages, l'assemblée a accueilli le message livré par ses deux filles Bertita et Laura présentes au FSM tenu à Montréal en août 2016: «Berta n'est pas morte, nous sommes toutes Berta!

Berta vit, la lutte continue!» Combien de filles devront porter ainsi la voix de leur mère?

Marie-Paule Lebel, SA



Crédit: Nicole Jetté, SA



Association des religieuses
pour les droits des femmes

**RELI-FEMMES,
Bulletin de l'ARDF
N° 89 - FÉVRIER 2017**

Édité trois fois l'an par
l'Association des religieuses
pour les droits des femmes.

**Le but de l'Association
est de participer, dans
une perspective évangélique,
au processus d'affirmation
et de libération des femmes
dans la société et dans
l'Église, en alliance avec
d'autres réseaux.**

Équipe de rédaction:
Céline Beaulieu, CND,
Suzanne Bolduc, FSP,
Céline Dubé, CND,
Camilla Martin, NDA,
Marina Tremblay, CND.

Collaboratrices régulières:
Les membres
de l'Équipe de coordination,
Léona Deschamps, RSR,
Réjeanne Dubé, NDA,
Fernande Themens.

Infographie:
Nathalie Tassé

Conception graphique:
René St-Amand

Impression:
Groupe Laurier

Expédition:
Suzanne Bolduc, FSP
et des bénévoles, secrétariat
de l'ASMDM

Abonnement
(taxes incluses)
Canada: 12\$
Étranger: 15\$

Reproduction permise
sous réserve d'en
mentionner la source.

Correspondance:
Louise Bégin,
5035, ave N-D-de-Grâce
Montréal (Québec) H4A 1K2
Tel.: 514-439-4921
louise.begin2@videotron.ca



Asmaa Ibnouzahir,
*Chroniques
d'une musulmane
indignée*, Fides,
2015, 367 p.

Jeune immigrante musulmane d'origine marocaine, Asmaa Ibnouzahir arrive au Québec en 1994. Après dix ans vécus à se percevoir comme appartenant à deux mondes incompatibles, l'islam et la culture québécoise, elle présente, dans « Chroniques d'une musulmane indignée », un récit autobiographique des défis relevés et une analyse éclairante sur des questions féministes selon la culture islamique.

Son témoignage s'avère incontournable pour saisir les débats sociopolitiques du Québec sur la religion, l'immigration et les valeurs québécoises. Les six parties de l'ouvrage rendent compte de sa « légende personnelle » entre 1980 et 2009 et de « l'amélioration de la situation des femmes musulmanes un peu partout dans le monde. »

D'entrée de jeu, la première partie du récit d'Asmaa « Depuis la terre de mémoire (1980-1993) » rappelle comment l'écriture lui permet de pénétrer le clair-obscur du cocon aigre-doux de l'immigration tissé des racines enchevêtrées du mirage canadien.

Dans la deuxième partie, que l'auteure titre « Au delà de l'accueil (1994-2000) », elle nous invite à compatir aux défis de son intégration à deux vitesses à même un choc culturel intrafamilial alourdi par la mort de son père.

Diversité rafraîchissante, la troisième partie « Nouveaux départs (2001-2004) » où l'écrivaine expose ses diverses expériences de croissance identitaire: dépression, Québec sans frontière, mariage, éveil écologique et politique,

image de l'islam dans le paysage médiatique et conscience spirituelle vive de la valeur de la tradition spirituelle de l'islam à travers de constantes recherches dans l'action.

Dans la quatrième partie de son volume « Trois ans de désillusions », Ismaa présente la perte de diverses illusions vécues entre 2005 et 2008. Elle avoue devoir accueillir un avenir sans enfant, un développement sans les femmes, une paix sans décolonisation, une information sans éthique et un difficile accès à une saine distance entre indignation et action concrète contre l'injustice.

Dans la cinquième partie de son récit intitulé « Résister (2009-...) » l'auteure « indignée », fait connaître ses nouveaux engagements vécus avec le soutien des sœurs musulmanes et la menant progressivement à sa quête de justice québécoise. Elle y relate sa participation à diverses collectives intéressées à la réflexion sur l'islam, les femmes et l'immigration: L'autre Parole, le Centre Justice et Foi, Maria'M, la Fédération des femmes du Québec et Féministes musulmanes du Québec.

Un ouvrage incontournable pour les membres de l'ARDF ayant, à leur plan d'action 2015-2018, un objectif touchant l'interreligieux. Mais surtout, le vibrant appel d'Ismaa souhaite que son ouvrage ouvre « un dialogue serein, généreux et empathique entre les personnes soucieuses de la justice et de la paix sociale ».

Léona Deschamps, RSR

Un héritage trahi

Un héritage inestimable

Le 375^e anniversaire de Montréal ramène à la mémoire les Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys et leurs partenaires dont les premières religieuses hospitalières de Saint-Joseph, ces pionnières des soins de santé, du système d'éducation et de l'assistance sociale dans la cité naissante. Un siècle plus tôt, à Québec, ce sont les Marie Guyart de l'Incarnation et les augustines Marie Grunet et Marie Forrester qui initient de tels services. L'une, avec ses compagnes ursulines, donne l'enseignement gratuit aux filles issues de familles moins favorisées; les autres ouvrent un hôpital général qui accueille orphelins, vieillards, malades mentaux, handicapés et autres personnes défavorisées. Le souci des personnes en situation de pauvreté a présidé à la création des premiers établissements de santé et d'éducation. Une approche clairement inclusive.

Au cours des siècles subséquents, d'autres ont suivi ces traces originelles: les Marguerite d'Youville, Émilie Tavernier-Gamelin, Rosalie Jetté, les Marie-Rose Durocher, Esther Blondin, Élisabeth Turgeon, Françoise Simard, et d'autres femmes d'ici, ont fondé des congrégations vouées soit aux soins des personnes en situation de vulnérabilité, soit à l'instruction des filles, celles-ci étant les «reproductrices» des valeurs fondamentales propres à la société du Québec.

Plus récemment, des femmes telles Justine Lacoste-Beaubien, la docteure Irma Levasseur, Marie Gérin-Lajoie, Marie-Anne Lavallée, sœur Sainte-Anne-Marie, que l'écrivain Claude Gravel a qualifiée de «féministe en

robe noire», ouvrent d'autres portes en réponse à des besoins non comblés et forment des multiplicatrices pour les services indispensables à une société saine et éduquée.

Dans sa Brève histoire des femmes du Québec, Denyse Baillargeon écrit: «En fait, les premières fondatrices ont mis sur pied les premiers réseaux de santé, d'assistance sociale et d'éducation qui continueront de se développer au fil des deux siècles à venir.»¹ De fait, pouvons-nous imaginer l'état du Québec sans l'apport inestimable de ces prophétesses aux multiples initiatives?

Une transition responsable

Au début des années 1960, au cours de la période dite de la Révolution tranquille, un nouveau projet de société prend forme. Dans une perspective de démocratisation et d'accessibilité universelle, l'État québécois prend en charge les institutions d'éducation et les établissements de santé. Progressivement, le système scolaire se ramifie avec les écoles secondaires polyvalentes, les collèges d'enseignement général et professionnel, les cégeps, et le réseau de l'Université du Québec. Le réseau public de santé et des services sociaux vise l'accès gratuit à toute la population. Ce qu'on a nommé l'État providence est né. La Providence continue de veiller et d'accomplir son œuvre en terre québécoise.

Un changement de cap

Puis vint l'ère de l'austérité amorcée à la fin du vingtième siècle et fortement accentuée dans les premières décennies du siècle présent particulièrement sous le gouvernement libéral de Philippe

Couillard. Au nom de l'équilibre budgétaire, des compressions importantes affectent tous les services publics et, conséquemment, les prestations de services. Des restructurations majeures transforment le réseau de la santé et des services sociaux. Le filet social s'en trouve affaibli et crée un climat d'insécurité particulièrement ressenti par les populations les plus vulnérables. Pensons notamment aux prestataires de l'aide sociale.

Il faut voir dans ce changement de cap néolibéral un démantèlement du modèle québécois réduisant le rôle de l'État. Une fiscalité régressive se traduit par une tendance à réduire les impôts des mieux nantis et à augmenter les tarifs des services étatiques aux effets davantage ressentis par les personnes et les familles à faible revenu. Les coupures en santé amènent le recours au privé créant une médecine à deux vitesses. La mission éducative poursuit un objectif avoué de rentabilité économique, c'est-à-dire la préparation d'une main d'œuvre pour les entreprises. On est loin de l'approche citoyenne consciente, responsable et solidaire.

Héritières en résistance

Il serait aisé de démontrer l'impact sur les femmes de la mise en échec de l'inestimable héritage légué par nos devancières. Comme héritières, s'impose à nous un devoir de résistance dont les modalités restent à inventer en alliance avec les revendications des mouvements sociaux et leur quête du bien commun.

1. Baillargeon, Denyse, *Brève histoire des femmes du Québec*, Boréal, 2012, p. 34. Les références historiques ont été largement puisées à cet ouvrage.

Austérité sans éthique: quand la *zakat* peut faire changement



Samia Amor

Avocate, et chargée de cours, membre de Maria'M, un groupe de dialogue entre féministes et croyantes chrétiennes et musulmanes.

«Tant que les femmes n'auront pas compris qu'il faut redistribuer les richesses et les ressources des États-Unis et qu'elles ne travailleront pas dans ce sens, elles ne pourront s'associer par-delà les barrières sociales»¹

À la question posée lors de la rencontre de l'ARDF du 14 mai 2016 à Québec - Sur quels ressorts de nos traditions religieuses pouvons-nous nous appuyer pour faire des pas dans le vivre ensemble? - nous nous proposons de répondre à partir de la notion religieuse de la *zakat*. Sous cet angle, il sera fait un bref état des effets de l'austérité au Québec sur les personnes vulnérables.

Suivra alors une présentation de la *zakat* et quelques pistes de solution.

L'austérité pour toutes et tous?

Bien que le Québec en fût épargné, la crise financière mondiale de 2008 ne finit pas de le secouer. Les gouvernements successifs promettent la croissance en effectuant le choix de restrictions budgétaires. Les répercussions drastiques se mesurent aux coupures dans la santé, l'éducation, l'emploi et la solidarité sociale. Parallèlement, le gouvernement opte pour des taux d'imposition concurrentiels et des incitatifs à l'investissement des firmes multinationales.

L'argument avancé se formule en création d'emplois et en équilibre des finances et de l'endettement publics. Toutefois ces prédictions butent sur quatre réalités concrètes: la prolifération de la délocalisation de certains sièges sociaux (Bombardier, Domtar, General Motor, etc.) et d'activités de production (comme le textile chez Gildan); les parachutes dorés; la perception que toute augmentation du taux horaire minimum à 15 \$ serait une «bombe atomique» (selon le professeur Pierre Fortin de l'UQAM) et l'adoption de la Loi 70 qui réduit la prestation de base mensuelle de dernier secours à 399 \$ pour les premiers demandeurs, faute de s'inscrire dans le programme Objectif emploi.

En conséquence, les personnes vulnérables de façon provisoire ou permanente (jeunes, femmes, personnes en situation de handicap physique ou mental et personnes âgées) et les prestataires de dernier recours font les frais de ces compressions. Parce que les vertus de

l'austérité manquent d'éthique. Alors, comment une action individuelle responsable, en l'occurrence la pratique de la *zakat* en islam, peut-elle intervenir sur les enjeux sociaux communs présents au sein de la société québécoise?

La *zakat* et la redistribution des biens

La *zakat* comme troisième fondement prescrit par le message coranique renvoie à la purification (de l'âme) et à la croissance (des biens). Et ses multiples occurrences accompagnent la praxis de la prière, qui en est le second fondement: «Et accomplissez la *salat* (prière) et acquittez la *zakat*.» (Coran 2: 43)

Ainsi, la dyade *salat, zakat* met en place la double axialité de la pratique religieuse. L'une verticale qui confère à la prière une fonction de revivification du lien avec la transcendance, en la forme du rituel quotidien des cinq temps de mémoration. L'autre horizontale défère à la personne croyante la charge de tisser, à travers la *zakat*, les liens de la solidarité humaine. En effet, grâce à cette appartenance adamique, la *zakat* tend au rétablissement d'un équilibre social perturbé par une structuration construite dans une différenciation, une hiérarchie, des inégalités et des rapports de pouvoir et de classes. Cet objectif éclaire, d'ailleurs, le caractère impératif qui l'entoure et dégage la tridimensionnalité qui la façonne: la *zakat*, de nature religieuse, s'impose à la personne croyante détentrice de biens matériels et immatériels et elle profite à la société. Dès lors, cette observance peut se percevoir comme le produit du dépassement de l'égo accapareur, mesquin et peu généreux. Et sa survenance marque

la victoire sur soi à la faveur de son semblable envers qui aucune reconnaissance ou réciprocité ne sont requises puisque tout se fait pour et au nom de Dieu.

Ces caractéristiques condensées dans la *zakat* permettent de constater que, pour la personne croyante, toute relation humaine s'élabore autour d'une obligation et d'un droit. Une obligation pour la personne pourvue de redistribuer ses biens, par solidarité et par résistance à l'indifférence. Et un droit reconnu par celle qui est dépourvue de «prendre part» aux biens détenus. Toutefois, comment reconnaître une personne dépourvue? Le Coran la désigne par les termes *al fuqarâ* (les indigents visibles) et *al masâkin* (les pauvres discrets). Un verset coranique (Coran 9: 60) en dresse une liste dans le cadre d'une autre pratique qui est la *sadaqa* (générosité, charité...).

La Zakat comme acte de foi

La redistribution obligatoire des biens dépasse la simple charité optionnelle. Elle touche aussi bien les indigents, les pauvres que toutes les personnes dépourvues de biens et de liens sociaux. Ce qui, dans le contexte contemporain, peut concerner, à titre d'exemple, aussi bien les sans-abri, que les personnes réfugiées ou celles qui sont exclues de la société et toutes autres personnes dans un état de misère permanente. Dès lors, la *zakat* ne renvoie pas à une liste statique, mais à une potentielle extension.

En tant que devoir de solidarité, elle s'inscrit dans une conduite ciselée par un ensemble principal composé de la justice (*'adl*), de l'équité (*quist*), de la bienveillance (*ma'ruf*) et du bel-agir (*ihsan*). Dans

cette matrice, la personne croyante se construit en personne bienveillante (*muhsin*). Et la *zakat* fait partie de sa conduite. Et vis-à-vis des personnes dépourvues, elle prend la forme d'un instrument régulateur de justice sociale. Et comme il est loisible de le constater, au quotidien, la justice ne se postule pas. Elle mobilise un effort constant centré sur le prendre soin des autres, le souci de son prochain.

C'est pourquoi, et à contre-courant de la connaissance habituelle, nous soutenons que la *zakat* se distingue de l'impôt au sens de mesures fiscales étatiques. D'ailleurs, son acquittement n'entraîne pas une dispense de son paiement. Elle relève, plutôt, de la prise de conscience de la réalité sociale. Ce qui signifie que le geste posé envers la collectivité est un acte volontaire qui relève, spécifiquement, de la conscience de chacun. Même en ce qui concerne le montant à verser, la nature du bien à donner, accumulé au cours d'une année lunaire (354 jours), ou les personnes visées. Mais la compréhension de cette pratique dans ses dimensions individuelle et sociale ne se comprend, à notre avis, qu'en corrélation avec la responsabilité de la personne croyante en tant que *khalif*, c'est-à-dire l'héritier de Dieu sur terre.

La zakat comme expression de la solidarité humaine

La *zakat* implique un engagement social qui met en valeur le respect de l'humain, sans distinction, en dehors du fait qu'il soit dépourvu, et la préservation de sa dignité tout en observant la discrétion sur le geste et l'identité du donneur. Elle est sans condition de retour de la

part du bénéficiaire de cette circulation des biens. Ce qui dépasse la logique de l'échange dans le modèle de Mauss (donner, recevoir, rendre). Sans concurrencer le filet social, qui d'ailleurs rapetisse à coup de politiques calculées, la *zakat* est une façon de penser le social autrement. Elle pourrait ouvrir, à travers la redistribution individuelle, les voies du vivre-ensemble à un niveau microcosmique du voisinage, par exemple. Cela peut prendre la forme d'un fonds de quartier qui permettrait aux personnes dépourvues d'acquérir une dignité en entreprenant une amélioration de leur situation. Aidées à se relever, elles disposeront ainsi de ressources à distribuer à leur tour. Sans être un microcrédit, la *zakat* de quartier mettrait ainsi en place un espace de rapprochement entre voisins investis dans un projet commun: l'entraide dans la connaissance, l'éthique du soin de l'autre et le bien commun. Concrètement, elle pourrait également se traduire en soutien, sous forme de bourses, pour les enfants issus de milieux défavorisés. L'application de la *zakat* mobilise la bienveillance et l'inventivité.

En conclusion, la pratique de la *zakat* en cette période d'austérité en crescendo au Québec, pourrait rendre possible la propension à une relation égalitaire à travers la redistribution. Toutefois, cette preuve d'humanisme ancrée dans la foi islamique, c'est-à-dire la pratique de la *zakat* qui reflète un humanisme puisé dans la tradition religieuse, n'est pas suffisante; elle n'écarte pas la lutte contre un système socio-économique inique.

1. Bell Hooks, *Ain't I a Qoman. Black Woman and Feminism*, Paperback, 1981.

MONTRÉAL

Dans la foulée du projet Solidarité avec les femmes autochtones, les membres de l'ARDF ont eu la chance de plonger dans la culture du peuple des Abénaquis, peuple précurseur sur le territoire du Québec, à Odanak, qui signifie « chez nous »

En cette magnifique journée du 15 octobre, madame Nicole O'Bomsawin accueille chaleureusement le groupe sur le territoire de sa communauté abénaquise, situé dans la région de Sorel-Yamaska, au sud-est du Saint-Laurent, où des chasseurEs de chevreuil, de petit gibier et des pêcheurEs sont experts dans la tradition ancestrale.

D'entrée de jeu, la visite guidée du Musée permet d'ouvrir les yeux et le cœur sur la vie, le travail, la mentalité, les coutumes du « peuple du soleil levant ». L'admiration se porte sur les chefs-d'œuvre de vannerie, de dentelle, moult instruments en bois fabriqués de frêne noir et de foin d'odeur. D'autres productions artisanales comme des peaux de chevreuil, de castor, des canots d'écorce, des sacs à main sont observés avec attention.

Tout près de l'église Saint-François-de-Sales, deux tipis bien installés s'imposent à tout regard. La 1ère des églises remonte au 17^e siècle... et l'actuelle, en pierre, vers 1900. L'intérieur est entouré d'une frise en bois où sont sculptés par l'artiste Claude Paradis des moments précis de vie des habitants.



Odanak: apéritif de la solidarité

Un espace de musique est prévu à la fin de la rencontre et trois femmes, tambour en main, interprètent des chants typiques de leur folklore.

Le 19 novembre, Nicole O'Bomsawin est à Montréal pour partager comment se vit la transmission de la culture autochtone de la mère à ses enfants et le visionnement du film *L'empreinte* de Carole Poliquin marque la fin de cette importante expérience.

Source: Michelle Beaulieu, CND

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

À sa rencontre d'octobre, le comité régional de l'ARDF a confirmé son orientation de se tenir à l'affût de l'actualité et des luttes sociales qui touchent particulièrement les femmes. L'automne a été propice pour la participation solidaire à la campagne de défense des organismes communautaires puisque ce sont les femmes qui sont davantage intervenantes, militantes, bénévoles et utilisatrices des organismes communautaires.

Le 8 novembre, l'événement a mobilisé plus de 150 personnes à la Place du citoyen, au centre-ville de Chicoutimi. En avant-midi, les escouades de sensibilisation ont rejoint 700 personnes à divers endroits de la ville et, en deuxième partie, elles ont confectionné un large casse-tête en rassemblant les couleurs

et les revendications des organismes face à la reconnaissance du communautaire, au financement récurrent et à la fin des mesures d'austérité du gouvernement.

C'est en chantant que s'est clôturée l'activité:

« Dans le Québec y a un mouvement (bis)
Les regroupements sont dans le mouvement!
Le mouvement est unitaire, mari lon, mari lé
Le mouvement est unitaire, mari lon, don dé. »

(Air: L'arbre est dans ses feuilles)

Source: Françoise Gagnon, NDBC

RIMOUSKI



Rimouski fête les 40 ans de L'autre Parole

Le 20 octobre 2016, un groupe de dames, religieuses et laïques, vit une soirée de réflexion en solidarité féministe. Un accueil est réservé à madame Aminata Kontao, musulmane originaire du Mali. Arrivée dans la communauté rimouskoise

depuis 1990, cette dernière fut l'épouse d'un Rimouskois catholique et, après son décès, d'un musulman. Elle évoque sa vie de croyante selon les sourates du Coran. Sa pratique religieuse libre et profonde du Livre vient du conseil de son père de ne pas imposer sa foi dans son milieu d'accueil et d'un cours de philosophie, lors de ses études collégiales. Elle affirme joyeusement que sa religion n'est pas difficile à vivre et que sa relation à Dieu demeure gratifiante. Elle note qu'à la mosquée de Rimouski, les femmes musulmanes ne se présentent qu'à la grande fête annuelle.

Suit une brève présentation du volume d'Asmaa Ibnouzahi, « Chroniques d'une musulmane indignée » où celle-ci relate sa double quête d'identité québécoise et musulmane. La rencontre se termine par le chant « Si on tissait ensemble » créé en 2000 par Denyse, Diane et Marie Marleau lors du projet « Féminisme et inter spiritualités ».

Source : Léona Deschamps, RSR

Hommage à Pierrette Leblond



Comment dire en peu de mots qui était Pierrette pour le groupe de l'ARDF-Québec. Une femme engagée, attentive aux personnes, femme généreuse qui a fait siennes les actions proposées pour défendre les droits des femmes. Elle a aussi été une agente de changement dans

sa vie d'animatrice de pastorale et auprès des sœurs de sa Congrégation où elle a assumé d'importantes responsabilités.

Femme d'écoute, Pierrette avait une parole vraie et éclairante. Elle savait manifester sa bonté dans la simplicité et le naturel. Ses connaissances, sa vaste expérience, ses

qualités d'esprit et de cœur, on les découvrait lors de ses prises de parole ou dans des entretiens plus personnels, sans qu'elle en fasse étalage.

Selon Céline Turbis, NDPS, ses compagnes se souviennent de sœur Pierrette comme d'une femme engagée auprès des plus démunis spécialement les femmes. Dans son animation et son action, elle portait avec conviction les projets de promotion des droits des femmes.

Pierrette, après avoir vécu intensément le temps qui t'a été donné, tu demeures une inspiration pour bien des personnes qui ont eu la chance de te côtoyer, en particulier pour tes amies de l'ARDF, région de Québec. Merci et bonheur à toi.

ARDF, région de Québec, par Louise Turmel, RJM

Une présence féconde

Quand, en 1986, les supérieures majeures cessent de soutenir le Groupe de travail, Sœur Nellie Lebel, RSR, de Rimouski, prend l'initiative de convoquer à une réunion décisive les sœurs répondantes, membres du Groupe de travail. À l'issue de la rencontre, le 7 juin 1986, naît l'Association des religieuses pour la promotion des femmes et Nellie fait partie du premier Conseil de direction.

Il convient de rappeler que sœur Nellie Lebel assume, de 1986 à 1993, la poursuite du Bulletin de liaison et d'informations commencé en 1977 par le Groupe de travail. Depuis la parution du premier *Reli-femmes* en mai 1996, sœur Léona Deschamps, RSR, assume la page Bibliofemmes où l'on propose la lecture d'ouvrages publiés par diverses écrivaines d'ici et d'ailleurs.

La lecture de divers rapports de l'Association permet de remarquer la contribution de religieuses issues de deux grandes Congrégations sises à Rimouski. Chez les Ursulines, on note surtout l'implication des sœurs Monique Dumais, théologienne et fondatrice de la collective *L'autre Parole* en 1976, Madeleine Boulanger et Bernadette Bélanger. Quant aux religieuses de Notre-Dame du Saint-Rosaire, sœur Nellie Lebel assume son mandat à la condition des femmes par la création d'un comité, par des célébrations et de régulières promotions du féminisme dans le bulletin *Information RSR*.

Il ressort qu'à Rimouski, de 1986 à 2001, les OSU et les RSR multiplient les activités d'animation visant un éveil au projet de société féministe et à la reconnaissance des femmes en Église.

Léona Deschamps, RSR

Réjeanne Dubé, NDA
et Fernande Themens

En mémoire d'Élisabeth Lacelle



Le 1^{er} octobre 2016, à l'âge de 86 ans, **Élisabeth Lacelle**, théologienne et professeure émérite, quittait les siens. Ses travaux ont porté la marque du dialogue interdisciplinaire, œcuménique, inter-religieux. Ses nombreuses publications et prises de parole ont été source d'inspiration dans l'action pastorale et la réflexion théologique. L'ARDF reconnaît en elle une alliée de toujours et lui voue une profonde reconnaissance pour son engagement féministe, sa passion pour la cause des femmes et pour sa participation au Groupe de travail qui a donné naissance à notre Association.

L'AFEAS a 50 ans

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) est née en 1966, de deux associations féminines plutôt traditionnelles, l'Union catholique des femmes rurales et les Cercles d'économie domestique. Elles ont notamment réclamé la reconnaissance du travail invisible des femmes au foyer. Décennie après décennie, les membres de l'AFEAS ont suivi tous les débats féministes et en ont appuyé les revendications majeures.

Prix Hélène Pedneault

Le 13 octobre 2016, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a remis le prix Hélène-Pedneault à la journaliste indépendante, **Josée Boileau**. La SSJB rendait ainsi hommage à l'ex-rédactrice en chef du *Devoir* pour sa contribution «exceptionnelle à l'avancement et à l'affirmation de la société québécoise, pour son engagement dans la lutte pour l'amélioration de la situation des femmes, et ce, dans une perspective de justice sociale».



Photo: Jacques Grenier, *Le Devoir*

Hommage à une cinéaste autochtone



Le prix Albert-Tessier 2016, la distinction la plus prestigieuse accordée par le gouvernement du Québec dans le domaine du cinéma, a été attribué à la cinéaste **Alanis Obomsawin**. Légende du cinéma autochtone, la réalisatrice et productrice abénaquise a signé, à l'ONF, près d'une trentaine de films mettant en lumière les enjeux auxquels sont confrontés les Autochtones du Canada.